

# Choix Solidaire

**Choix Solidaire est une SICAV “multi-actifs” à dominante taux qui a pour objectif de concilier rendement, développement durable et équité sociale.**



## Choix Solidaire en bref...

- Un investissement obligataire et actions à moyen terme investi essentiellement en Europe.
- Une stratégie de gestion alignée avec les Objectifs de Développement Durable axés sur la réponse aux enjeux sociaux\*\*\*.
- Une SICAV qui contribue au financement des structures de l'économie sociale & solidaire.
- Une sélection des entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) selon notre méthodologie d'analyse extra-financière PRISME (cf. verso).

## Une gestion engagée pour une transition juste

Notre approche allie performance financière, développement durable et équité sociale à travers des projets à fort impact social, pour construire un avenir plus inclusif et prometteur pour tous.

Choix Solidaire est investi à 55 % minimum en instruments de taux essentiellement de catégorie « Investment Grade »\*\* dont 10 % minimum de l'actif net en obligations sociales ou durables certifiées par l'International Capital Market Association (ICMA).

La poche actions (maximum 35 %) est gérée selon un processus statistique, calibrée selon des critères ISR, afin de rechercher une meilleure régularité de la performance, proche de l'indice de comparaison (FCI EMU 50) de la zone Euro.

L'alignement de l'objectif de gestion avec 3 Objectifs de Développement Durable sociaux consolide notre engagement d'investisseur responsable.

## Une stratégie responsable à impact

L'investissement dans des entreprises solidaires donne du sens à votre épargne et aide à financer des projets concrets. Le fonds détient ainsi entre 5 et 10 % de titres d'entreprises solidaires non cotées à forte vocation sociale et/ou environnementale. Une quarantaine d'investissements directs et indirects dans des entreprises solidaires françaises et européennes sont réalisés (au 28/02/2025).

Choix Solidaire intègre, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs cotés et des États. Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

**Donner du sens à son placement en aidant au financement d'entreprises solidaires qui agissent au quotidien.**

Miguel RODRIGUES

Gérant multi-actifs depuis 2008



\* L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

\*\* Pour apprécier la notation d'un titre, la société de gestion peut retenir la seconde meilleure notation parmi les trois agences de notation reconnues suivantes : Fitch Rating's, Moody's Investors Services, Standard & Poors. La société de gestion procède à sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres. Elle ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation précitées et privilégie sa propre analyse de crédit.

\*\*\* Selon la méthodologie Ecofi

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

# Processus d'investissement

## 01 Sélection de l'univers d'investissement

Univers initial : valeurs européennes (actions et obligations).

Processus PRISME :

- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et selon la note PRISME ;
- Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides, huile de palme) et des paradis fiscaux ;
- Gestion des sociétés controversées.

## 02 Notation des valeurs

Critères de notation

- **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- **Analyse des émetteurs solidaires** : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale.

## 03 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- du processus d'allocation d'actifs qui caractérise le régime économique et détecte les thèmes d'investissement ;
- de la note fondamentale et de la note PRISME ;
- de l'appréciation du risque valeur et du risque marché/secteur.



## Agir

Les OPC solidaires d'Ecofi permettent de financer, à conditions préférentielles, plus de 80 entreprises solidaires sur 4 thématiques : Agir pour la planète, Agir pour une société plus juste, Agir pour la solidarité internationale, Agir pour entreprendre autrement.

À titre d'exemple, dans Choix Solidaire, nous avons aidé au financement d'Ethiquable. Cette entreprise coopérative est spécialisée dans l'importation et la production de produits issus du commerce bio et équitable dans les circuits de moyenne et grande distribution.



## Focus parité H/F 12 PAI

Le fonds intègre parmi ses objectifs de gestion, l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes (PAI 12)<sup>1</sup> en veillant à avoir un écart inférieur à celui de son univers d'investissements<sup>2</sup>.



## Focus ODD



Le fonds intègre parmi ses objectifs de gestion, le niveau d'alignement avec les ODD 3, 5 et 8 des Nations Unies, sur le bien-être et la santé, la parité, et le travail décent, en étant systématiquement supérieur à celui de leur univers ESG<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Les *Principal Adverses Impacts* sont liés au règlement SFDR, permettant d'évaluer les incidences négatives en matière de durabilité.

<sup>2</sup>Pour en reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr).

### Avantages

- Une diversification qui permet de dynamiser la performance
- Un fonds engagé avec l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expérience du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### Inconvénients et risques

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque crédit
- Risque actions, liquidité, change, durabilité
- Risque lié aux investissements solidaires

### Caractéristiques

**Codes ISIN :** Action C : FR0010177899 – Action D : FR0010202663 - Action CS : FR001400MWQ4

**Forme juridique :** SICAV - FIA relevant de la directive AIFM

**Classification SFDR :** Article 9.

Ce fonds promeut des critères ESG et un objectif un investissement durable.

**Dépositaire/Conservateur :** Caceis Bank France

**Valorisateur :** Caceis Fund Administration

**Société de gestion :** Ecofi

**Date de création :** Action C : 01 février 2000 et D : 06 juin 2005

**Devise de valorisation :** Euro

**Zone géographique :** Europe

**Indice de comparaison :** 65 % Euro Aggregate

1-3 ans TR + 25 % FCI EMU 50 TR + 10 % CSTR

**Conditions de souscriptions/rachats :** Chaque jour

(J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part :** Part C : 10 000 euros\* – Part D : 55,35 euros

**Frais de gestion (TTC maximum de l'actif net) :**

Actions C et D : 0,90 % - Action CS : 0,60 %

**Commissions de souscription :** Acquise : néant - Non acquise : 1 % (maximum)

**Commissions de rachat :** Néant

**Commissions de mouvement :** Néant

\* La valeur nominale des actions de la SICAV a été divisée par 200 en date du 5 avril 2005

Contact : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

